



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème} (11 ^{ème})
Nom de site	FR-75-002346	Numéro	75120_062_01
Adresse du site	58, boulevard de Charonne	Hauteur	R + 10 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/01/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant à moins de 10 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 8
Divers	Établissements particuliers inférieur à 1 V/m à 1,50 m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes sur la terrasse du bâtiment. Les antennes seront fixées sur des nouveaux mâts CELLNEX. Les antennes des secteurs 1 et 2 seront intégrés dans une fausse cheminée.		
Zone technique	Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la terrasse de ce bâtiment à proximité des antennes. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).		
Hauteur antennes/sol	38,35 m azimut 0° ; 35,60 m azimuts 120° et 240°		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective Pirouette	45 Bd de Charonne, 75011 PARIS	RDC	NON	54m	0.45V/m, soit 1,25%
Hébergement médicalisé Aklam	9 Rue d'Avron, 75020 PARIS	R+4	NON	90m	1.34V/m, soit 3,72%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26 m	19 m	26 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

